



Ventes d'armes à l'Arabie saoudite : journalistes et associations face à l'omertà

Par [Olivier Petitjean](#)

Mondialisation.ca, 20 mai 2019

[Observatoire des multinationales](#) 15 mai 2019

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Guerre USA OTAN](#), [Militarisation](#), [Transnationales](#)

Alors que les révélations s'accumulent sur les ventes d'armes françaises à l'Arabie saoudite, la politique de déni du gouvernement prend une tournure plus menaçante. Trois journalistes du média d'investigation Disclose et de Radio France ont été convoqués pour une « audition libre » par les services de renseignement après avoir rendu public un document classé « confidentiel défense ». Celui-ci confirme l'utilisation probable d'armes de fabrication française contre des populations civiles au Yémen.

Depuis 2015, une coalition internationale dirigée par l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis intervient contre les rebelles houthis dans le cadre de la guerre civile au Yémen. Une guerre qui a été qualifiée de « pire catastrophe humanitaire du XXI^e siècle ». La coalition est accusée – tout comme ses adversaires – de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. La population civile est la première victime de ses bombardements indiscriminés et de l'embargo portuaire qu'elle maintient sur les régions occupées par les houthis. Le tout grâce à des armes françaises, puisque des groupes comme Nexter (chars Leclerc et canons Caesar), Dassault (chasseurs Mirage), Thales (systèmes de guidage de missiles) ou encore Naval Group (frégates) ont vu leur exportations à destination de l'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis exploser ces dernières années (lire notre enquête [Mirages 2000, chars Leclerc, canons Caesar : la France et ses entreprises, fournisseurs officiels de la guerre au Yémen](#)).

Depuis des mois, des parlementaires réclament en vain la mise en place d'une commission d'enquête pour faire la lumière sur les ventes d'armes à la coalition. La ligne du gouvernement est que les équipements militaires vendus par la France ne sont pas utilisés contre des populations civiles, Emmanuel Macron allant jusqu'à faire valoir qu'il a obtenu la « garantie » que ce n'était pas le cas. La révélation récente d'un document classé « confidentiel défense » par le nouveau média [Disclose](#), s'ajoutant aux enquêtes des ONG et à de nombreux témoignages émanant du terrain, vient une nouvelle fois mettre à mal le discours officiel, puisqu'elle confirme l'utilisation probable d'armes françaises contre des populations civiles. La réponse ne s'est pas faite attendre. Une information judiciaire a été ouverte fin 2018 pour « compromission du secret de la défense nationale » suite à la fuite, et les journalistes ont été convoqués pour une audition à la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI).

Dix-sept organisations non gouvernementales dont Amnesty international, la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH), Human Right Watch et Médecins du

monde ont [apporté leur soutien](#) aux journalistes ciblés, faisant valoir que « *les informations révélées par Disclose et ses partenaires sont d'un intérêt public essentiel* » et appelant le gouvernement à « *cesser les intimidations contre la presse et respecter le secret des sources* ». Le [compte-rendu par Disclose](#) des premières auditions confirme malheureusement la menace. Les agents de la DGSI leur ont notamment fait savoir que l'information judiciaire était menée par la section « terrorisme et atteinte à la sûreté nationale » du Parquet de Paris et qu'ils n'étaient pas entendus en tant que journalistes (sous-entendu : qu'ils ne pouvaient pas faire valoir la protection des sources).

Journalistes et ONG sur la trace des livraisons d'armes

Au centre de ces débats, il y a notamment les canons « Caesar » fabriqués par Nexter, propriété à 100% de l'État français. Des canons qui semblent particulièrement appréciés de la coalition emmenée par l'Arabie saoudite. L'enquête de *Disclose* a retracé la livraison de Caesar vers l'Arabie saoudite depuis le port du Havre en octobre 2018. Les mêmes journalistes ont annoncé qu'un autre navire battant pavillon saoudien devait prendre livraison de huit nouveaux canons au Havre ce mercredi 8 mai. Ce bateau avait auparavant fait escale à Anvers pour y charger des armes de fabrication belge, où il a été repéré par l'ONG belge Vriedesacte. La ministre de la Défense Florence Parly a admis qu'il se rendait bien au Havre pour récupérer des armements, tout en niant qu'il s'agisse de canons Caesar. Deux associations ont déposé des référés en urgence pour faire annuler le chargement, mais ont été déboutées par la justice. Finalement, toutefois, le bateau est resté ancré à l'entrée du port, avant de repartir sans accoster vers Santander, en Espagne, puis Jeddah en Arabie saoudite [1]. Selon un document interne de Nexter rendu public par *Disclose*, pas moins de 105 canons Caesar doivent être exportés vers l'Arabie saoudite d'ici 2023.

Les journalistes ciblés avaient [délibérément choisi](#) de rendre public ce document « secret défense » : « *Leur publication est commandée par la nécessité d'ouvrir un débat équilibré sur les contrats d'armements liant l'État français à l'Arabie saoudite et aux Émirats arabes unis, avaient-ils fait valoir. Une nécessité d'autant plus impérieuse que ces documents dévoilent une volonté de dissimulation de la part du pouvoir exécutif.* » Et d'autant plus aussi que ces ventes violent potentiellement les engagements de la France dans le cadre de traités internationaux sur le commerce des armes (lire [notre article](#)).

Surtout, on voit mal en quoi la transparence sur le commerce d'armes françaises relèverait d'une atteinte à la « sûreté de la nation ». Sous le prétexte commode du secret défense, l'industrie de l'armement cherche surtout à poursuivre ses affaires à l'abri des regards du public, avec le soutien actif de l'Etat. C'est un scénario que l'on retrouve aussi souvent dans le secteur nucléaire. Une collusion public-privée qui voit d'un mauvais oeil le travail d'enquête des ONG et des journalistes

Olivier Petitjean

Note :

[1] Sur tout ceci, voir le [récit détaillé](#) de *Mediapart*.

La source originale de cet article est [Observatoire des multinationales](#)
Copyright © [Olivier Petitjean](#), [Observatoire des multinationales](#), 2019

Articles Par : [Olivier Petitjean](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca